



L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six janvier à dix-sept heure trente,  
Le conseil municipal de la commune de DOURBIES, régulièrement convoqué  
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,  
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.  
Date de convocation du Conseil Municipal le 18 janvier 2024

Nombre de Conseillers :	
En exercice	10
Présents	9
Procuration	0
Votants	9

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, THERIC Corinne, JOSSINET Gaëlle,  
Mrs RAGUES Christian, ESCANDE Renaud, BALSAN Laurent, PONCELET  
Jean-Marie, ALBE Jean-Luc, SAUVAIRE Marc

Absents : THION Jean-Claude

Procurations :

**Vote** :

Pour : 9

Abstention : 0

Contre : 0

### RECRUTEMENT CHALETS CAMPING 2024

Vu la loi 83-634 du 13 juillet 83 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale, notamment son article 3/2°

Considérant que les locations des chalets au camping La Pensière ouvrent à partir du 7 mars et jusqu'au 11 novembre, et du camping du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre ;

Considérant qu'il convient de recruter une personne pour leur gestion en dehors de l'ouverture du camping puis lors de la période d'ouverture,

Considérant l'activité saisonnière du camping municipal,

Mme le Maire propose le recrutement d'une personne :

- sous contrat à durée déterminée établi en application des dispositions de l'article 3/2 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée sur la base d'un temps non complet (20h/semaine) horaires variables périodes creuses/période pleine pour la période d'ouverture des chalets et à 35h/semaine du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre.

- avec une rémunération en référence à la grille indiciaire d'adjoint technique territorial, troisième échelon, les congés payés, les primes et les indemnités.

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte ces propositions.

Fait et délibéré en Mairie, le 26 janvier 2024

Mme le Maire  
Irène LEBEAU

